



CABANNES

Les pompiers en exercice grandeur nature



Hier une quarantaine de soldats du feu ont pu s'exercer en condition réelle pour un exercice de secours aux victimes après une catastrophe naturelle.

/PHOTOS C.D.

Les habitants de Cabannes ont été surpris ce lundi matin en découvrant sur le parking de l'école une vingtaine de camions de secours des pompiers. Ces véhicules venaient de toutes les Bouches-du-Rhône. En fait il s'agissait d'un exercice de secours aux victimes après catastrophe. Placés sous le commandement du lieutenant Rouchon du groupement d'Arles, une quarantaine de soldats du feu ont pu s'exercer en conditions réelles. "Nous avons eu la chance que la mairie de Cabannes nous fasse profiter du fait que cet ancien hôtel allait être rasé (ndlr : il s'agit de l'ancien hôtel Golden) pour pouvoir mettre en pratique certains gestes, utiliser

certaines outillages que nous n'avons pas l'occasion de manier. En effet, ceux-ci sont invasifs voire destructeurs et seul un bâtiment destiné à disparaître peut subir ces dommages" précise le lieutenant Rouchon.

Un immeuble écroulé

La problématique de la journée était la suivante : suite à un tremblement de terre, mais cela aurait pu tout aussi bien être un tsunami ou une explosion, un immeuble s'est écroulé. On pense que des victimes gisent sous les décombres. Cela a permis de faire intervenir d'emblée les équipes cynophiles afin de localiser les blessés. La tâche proposée aux sauveteurs, lors du briefing, consistait à récupérer

et évacuer une victime coincée sous un plancher effondré et une autre dans une pièce accessible uniquement depuis l'extérieur. Dans les deux cas, il fallait démolir des structures du logement dans un cas une cloison, dans l'autre découper le plancher pour accéder à la victime par le dessus. Pour ce faire il a été fait usage de caméras pour visualiser la scène et éventuellement repérer d'autres personnes. L'évacuation de la première victime a imposé de mettre en place un "système de tyrolienne" afin que la civière soit toujours horizontale (risque lié aux caillots de sang d'une personne qui a eu un membre compressé). Ensuite la civière est attachée à

l'échelle des pompiers, on renverse celle-ci et par la tyrolienne on maintient la victime à l'horizontale.

Pour le second exercice, une équipe découpait le plancher (plus de 50 cm d'épaisseur) au moyen d'une tronçonneuse, tandis qu'une autre au-dessus d'elle perchait le plafond afin d'installer un palan destiné à soulever la dalle afin de permettre le passage des secouristes et d'une civière.

Les sauveteurs ont à cette occasion dû faire preuve d'ingéniosité car le palan était trop bas pour soulever et permettre le dégagement de la dalle. Ils ont aussi rencontré dans celle-ci un IPN qu'il a fallu découper au chalumeau ! Là égale-

ment, la victime a été évacuée par le système d'échelle/tyrolienne. Pendant un peu plus de 6 heures, les sauveteurs se sont relayés pour dégager "les victimes". Bien que ce fût un exercice ils n'ont pas ménagé leurs efforts "s'arrachant presque des mains les outils" lorsque l'un deux faiblissait !

Pour le lieutenant Rouchon, cet exercice "permet de maintenir les personnels en capacité d'intervenir efficacement si un tel scénario devait se produire. C'est également pour eux l'occasion de se rencontrer, de travailler ensemble et d'apprendre à mieux se connaître. C'est également important pour certains types de matériels qui ne peuvent pas être testés en condi-

tion de fonctionnement. Comme pour la tronçonneuse utilisée pour le plancher. On la met en route mais on ne peut pas la tester complètement faute d'un plancher à découper ! Enfin, il est rare que l'on puisse disposer d'un bâtiment dans lequel on peut travailler en conditions réelles. La mairie de Cabannes y a pensé et cela a été un grand avantage pour cet exercice !" Des exercices de ce type ont lieu 4 ou 5 fois par an dans chacun des groupements territoriaux, au nombre de 5, que compte le SDIS 13. Il faut remercier le lieutenant Rouchon d'avoir accepté à La Provence d'être sur le théâtre des opérations pendant toute la durée de l'exercice.

C.D.